



Extrait du La CODE (La Coordination des ONG pour les Droits de l'Enfant)

<http://www.lacode.be/contribution-de-la-code-a-l-examen.html>

Contribution de la CODE à l'Examen périodique universel (EPU)

- Nos publications - Rapports généraux et alternatifs sur les droits de l'enfant -

Date de mise en ligne : mardi 30 juin 2015

La CODE (La Coordination des ONG pour les Droits de l'Enfant)

L'Examen Périodique Universel (EPU) ne peut que mobiliser la CODE, puisqu'il s'agit d'un mécanisme du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies (NU) qui a pour objectif d'améliorer la situation des droits de l'Homme, en ce y compris des droits de l'enfant, dans les États parties. Il se déroule tous les quatre ans et demi.

La contribution de la CODE dans le cadre de l'EPU, déposé en juin 2015, répond à diverses recommandations adressées à la Belgique en juillet 2011 et formule de nouveaux sujets de préoccupations, portés par l'ensemble des membres de la CODE.